CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E157693** **VALABLE JUSQU'AU** **18/01/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2014

Raison sociale : ZENITH GENIE CIVIL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/11/2024

Sigle : Z.G.C

Capital : 50 000

110 BIS ROUTE DE LONGAGES
31410 NOE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 803 377 431 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7179501

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 105577455304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 105577455304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 61 97 92 29 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ANTARES (838 195 527) / PONCIN STEPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.zenithgc.com/

E-mail : contact@zenith-gc.com

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 105 586 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	39	23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 15:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.